

PROCÈS-VERBAL 4 mai 2015

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, tenue le 4 mai 2015 à 20 heures et à laquelle sont présents mesdames les conseillères Florence Colinet, Myriam Cabana, Joëlle Laframboise, Nicole Mercier-Danis, Krystelle Dagenais et monsieur le conseiller Jean-Paul Rouleau, formant quorum, sous la présidence de monsieur le maire Daniel Bock.

Chantal Delisle, directrice générale, est également présente.

Lecture et adoption de l'ordre du jour 2015-05#01

Il est proposé par Krystelle Dagenais
Et résolu,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé, avec ajouts.

Adoptée à l'unanimité.

Adoption du procès-verbal du 6 avril 2015 2015-05#02

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu,

Que le procès-verbal du 6 avril 2015 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

Adoption des comptes 2015-05#03

Il est proposé par Nicole Mercier Danis
Et résolu,

Que les prélèvements automatiques (9 927,51\$) et les chèques numéros 8373 à 8409 (26 891,248\$) du mois d'avril 2015 (certains annulés) soient approuvés.

Adoptée à l'unanimité.

Questions du public

René Deschambault mentionne qu'il est très déçu de son conseil municipal et ce, dû à certaines plaintes qui ont été effectuées. Il accuse le conseil de ne pas avoir de colonne et que lui, il n'agit pas par derrière; il l'avise de s'être plaint au MAMOT contre lui et que les membres du conseil devraient incessamment être questionnés par le ministère.

Mélanie Quenneville signale que l'an passé, elle avait demandé une rencontre des producteurs de patates, en présence de l'agronome. Pierre Blanc lui répond que pour l'instant, le MAPAQ n'est pas intéressé à s'immiscer dans les chicanes des producteurs.

Marie-Agnès Michaud demande quand le balayage des chemins sera effectué. Mario Legault lui répond que ce sera fait d'ici une semaine et demie.

**Rapport du
directeur des travaux publics**

**Balayage et
Achat d'abat-poussière
2015-05#04**

L'entreprise Ronald Pariseau et fils avait présenté une soumission pour le balayage des chemins du village au montant de 950\$. Après intervention de Mario Legault, l'entreprise lui a mentionné que moyennant la somme de 1 500\$ + taxes, elle balayerait les rues du village, les intersections et les ponts de la municipalité.

D'autre part, il qu'il y aurait lieu d'acheter de l'abat-poussière de l'entreprise Multi Routes Inc.

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et résolu,

Que Mario Legault mandate Ronald Pariseau et fils de balayer les rues du village, les intersections et les ponts de la municipalité, le tout moyennant le prix de 1 500\$ + taxes.

Que Mario Legault fasse l'acquisition d'abat-poussière de Multi Routes Inc. et qu'il s'assure d'y exclure la quantité des deux rangs Procule.

Adoptée à l'unanimité.

**Remplacement d'un
ponceau entre le 155
et le 163 Sainte-Augustine
2015-05#05**

Mario Legault avise le conseil qu'entre le 155 et le 163 Sainte-Augustine, le ponceau de 30" est brisé, qu'il faudrait le remplacer, mais que la municipalité en possède déjà un de cette grosseur; donc le coût serait approximativement de 1 500\$ + taxes.

Il est proposé par Florence Colinet
Et résolu,

Que Mario Legault remplace le ponceau au coût susmentionné.

Adoptée à l'unanimité.

**Remplacement d'un
ponceau entre le 1280
et le 1292 Sainte-Madeleine
2015-05#06**

Mario Legault prévient le conseil qu'entre le 1280 et le 1292 Sainte-Madeleine, le ponceau de 36" est brisé, qu'il faudrait le remplacer et que le coût serait approximativement de 2 500\$ + taxes, car nous ne possédons pas de ponceau de cette grosseur en inventaire.

Il est proposé par Florence Colinet
Et résolu,

Que Mario Legault fasse l'acquisition d'un tel ponceau et remplace celui brisé, le tout moyennant un coût de 2 500\$ + taxes.

Adoptée à l'unanimité.

Éric Côté

Mario Legault mentionne qu'il n'a pas eu de nouvelles d'Éric Côté.

Camion à ordures

D'autre part, il avertit le conseil que le camion à ordures est en réparation, que le châssis nécessite d'être sablé « *sandblasted* » et qu'il pourrait le faire pour un coût de 800\$ + taxes.

**Rapport de l'inspecteur
en bâtiment et en environnement**

**Roulottes non autorisées
2015-05#07**

Pierre Blanc demande la permission de faire l'inventaire des roulottes non autorisées sur le territoire de la municipalité et de pouvoir émettre des constats d'infraction, s'il y a lieu.

Il est proposé par Joëlle Laframboise,
Et résolu

D'autoriser Pierre Blanc à faire l'inventaire des roulottes non autorisées et d'émettre, s'il y a lieu, les constats d'infraction en conséquence.

Adoptée à l'unanimité.

**Demande de délai supplémentaire
pour répondre aux interrogations
du ministère de l'Environnement
(asphaltage)
2015-05#08**

Dans le dossier des rebuts d'asphaltage, Pierre Blanc dit qu'il lui est impossible actuellement de répondre aux interrogations du *ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques* et ce, puisque nous n'avons pas encore reçu les plans et devis de l'ingénieur pour les travaux d'asphaltage.

Qu'en conséquence, il a besoin d'un délai supplémentaire pour ce faire.

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et résolu

Que Pierre Blanc demande un délai supplémentaire au ministère afin de lui permettre de recevoir les plans et devis de l'ingénieur et par le fait même, de pouvoir répondre efficacement à ses interrogations.

Adoptée à l'unanimité.

**Demande de subvention dans le
cadre de la mesure de formation
Emploi Québec
2015-05#09**

Pierre Blanc mentionne qu'une « Demande de subvention dans le cadre de la mesure de formation » doit être faite auprès de la direction de l'Outaouais d'Emploi Québec. Cette formation porte sur le système de gestion des eaux d'une résidence isolée et son coût total est de 1 283,25\$ payable par trois municipalités, à savoir: Chénéville, Namur et Notre-Dame-de-la-Paix, de sorte que le coût de l'intervention par municipalité est de 427,75\$.

Il est proposé par Krystelle Dagenais
Et résolu

Que Pierre Blanc soit autorisé à suivre cette formation et que la demande soit remplie et acheminée à la direction de l'Outaouais d'Emploi Québec.

Adoptée à l'unanimité.

**Rapport du directeur
du service des incendies**

Michel Dinel avise que bientôt, il y aura une journée *portes ouvertes* de la caserne.

**Rapport de la bibliothèque
et du centre communautaire**

Suzon Côté souligne :

Que 450\$ de livres ont été achetés pour la bibliothèque, dont plusieurs nouveautés;

Qu'une balayeuse a été achetée pour la salle communautaire;

Qu'il y a quelques locations de prévues pour la salle.

**Remplacement de la
résolution 2015-03#04
tuyaux d'irrigation
2015-05#10**

Il y a lieu de remplacer la résolution 2015-03#03 de sorte qu'au lieu de passer annuellement un tuyau d'irrigation, il y en aura deux. Ladite résolution sera remplacée par la suivante :

Pierre Blanc mentionne que Stéphane Bock est venu le rencontrer pour lui demander si le projet de la Ferme Bock suivant pouvait être acceptable à la municipalité et ce qu'il nécessiterait pour s'assurer de sa conformité à la réglementation.

Ce projet consiste en passer, annuellement, deux tuyaux d'irrigation dans le ponceau qui longerait la surface du fossé, dont l'entrée se situerait face à la ferme Mantha. Ces tuyaux seraient installés et fonctionnels durant la période comprise entre la mi-avril et la fin septembre, donc saisonnière.

Ils auraient une longueur approximative de 800-900 mètres et un diamètre de 8 pouces; chaque section serait de \pm 30 pieds.

Pour que le projet soit conforme, Pierre Blanc recommande ce qui suit :-

- a) Que deux enseignes les annonçant, soit une à l'entrée du fossé et l'autre, à la sortie, soient installées;
- b) Que les joints soient attachés avec une chaîne;
- c) Qu'une assurance-responsabilité soit prise à cet effet et qu'une copie en soit transmise à la municipalité;

Il est proposé par Nicole Mercier-Danis
Et résolu

Que le projet soit approuvé selon les recommandations ci-dessus;

Adoptée à l'unanimité.

**Nomination des membres
du C.C.U.
2015-05#11**

Il y a lieu de former un nouveau comité consultatif d'urbanisme.

Quelques personnes se sont proposées pour faire partie du C.C.U., notamment Jonathan Labelle.

Il est proposé par Florence Colinet
Et résolu

De former le nouveau comité consultatif d'urbanisme composé de Pierre Blanc, de Myriam Cabana, de Michel Côté et de Jonathan Labelle.

Adoptée à l'unanimité.

**Départ de
Richard Lauzon
2015-05#12**

Richard Lauzon nous a avisés de son départ effectif le 30 avril 2015.

Il est proposé par Krystelle Dagenais
Et résolu

De faire préparer une entente et de la faire signer; à cet effet, que Daniel Bock, maire et Chantal Delisle, directrice générale, soient autorisés à signer cette entente et tous les documents nécessaires.

Adoptée à l'unanimité.

Rapport du maire

Monsieur le maire indique qu'il y a beaucoup de réparations à faire aux chemins de la municipalité, mais qu'il y a encore du gel dans le sol.

Rapports des conseillers(ères)

Krystelle Dagenais signale qu'elle est allée chez Tricentris; que malheureusement, le recyclage stagne, mais que d'autre part, les ordures sont en baisse; qu'il y aura une méga vente de garage les 16 et 17 mai et que lors de cette fin de semaine, les ventes de garage résidentielles seront permises.

**Achat de 2 panneaux
de liège
2015-05#13**

Krystelle Dagenais demande s'il est possible d'avoir 2 panneaux de liège.

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu

De faire l'acquisition de ces 2 panneaux de liège et de les faire installer.

Adoptée à l'unanimité.

Jean-Paul Rouleau indique que certains citoyens lui ont demandé à quel moment l'abat-poussière serait appliqué sur les chemins? Mario Legault lui répond que, si possible, ce serait la semaine prochaine.

Il précise qu'il a fait la tournée des chemins et que le rang Sainte-Augustine nécessite des réparations et qu'il y a des problèmes dans le rang Thomas. Mario Legault lui répond qu'on devra attendre un peu.

Florence Colinet mentionne qu'il n'y a rien de particulier ce mois-ci à signaler.

Nicole Mercier Danis mentionne que le 25 avril dernier, avait lieu le Gala Papineau 2015 (sport, culture, loisir et bénévolat) et que le jeune Brian Legault avait été mis en nomination. Elle propose qu'une lettre de félicitations lui soit envoyée.

Elle souligne de plus, que lors de ce gala, Monique Tremblay et Paulette Gauthier avaient été mises en nomination comme bénévoles. Elle termine en mentionnant que l'an prochain, ce sera la municipalité qui sera l'hôte de ce gala.

Myriam Cabana signale qu'un feuillet sera préparé pour suggérer aux résidents de décorer et de fleurir leur résidence pour la tenue du Festival de la patate et que d'autre part, le 23 mai, il y aura une corvée de ramassage pour nettoyer les fossés de la montée Aubin.

4 mai 2015
Joëlle Laframboise souligne au conseil que la semaine dernière, il y avait des autos dans la cour d'école. Elle demande à ce que la barrière de la cour soit barrée. Mario Legault lui répond que ce sera fait.

**Proposition de
Somum solutions
2015-05#14**

André Bélec de la MRC de Papineau a fait parvenir à la municipalité la proposition d'achat que lui a soumise de Somum Solutions.

Il est proposé par Krystelle Dagenais
Et résolu

Que le conseil est d'accord avec la proposition de Somum Solutions.

Adoptée à l'unanimité.

Divers et correspondance diverse

**Jours J BMR
2015-05#15**

La Corporation des loisirs de Papineau avait fait parvenir à la municipalité, un protocole d'entente pour la tenue des Jours J BMR, les 6 et 7 juin 2015. Après étude, le conseil avait décidé de ne pas y donner suite, mais d'offrir uniquement un don de 250\$ plus la permission d'utiliser ses installations sanitaires.

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et résolu

De verser à La Corporation des loisirs de Papineau, la somme de 250\$ et de permettre aux cyclistes d'utiliser ses installations sanitaires. Si requis, ils pourraient également utiliser les réfrigérateurs de la municipalité pour y laisser leurs bouteilles d'eau et de jus.

Michel Diné est avisé que les pompiers pourraient être mis à profit pour l'ouverture de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

**Programme de bonification des
compensations tenant lieu de taxes
pour l'école
2015-05#16**

Le MAMOT demande à la municipalité un montant de 7 466\$, lequel représente un solde à recevoir qui a été calculé pour la mesure de bonification des compensations tenant lieu de taxes. Cet ajustement résulte d'un trop-perçu pour un immeuble devenu non compensable à compter du 15 mai 2012 et de la récupération des versements provisionnels pour les exercices financiers 2013 et 2014.

Il est proposé par Florence Colinet
Et résolu

D'acquitter la somme de 7 466\$ due au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adoptée à l'unanimité.

Souper-bénéfice C.S.C.V.

Monsieur le maire souligne que jeudi le 11 juin prochain, il y aura un souper-bénéfice dont les profits recueillis lors de cette soirée permettront de financer des projets favorisant la persévérance scolaire dans les écoles et les centres de la C.S.C.V. Ce souper aura lieu à la Table des Trois-Vallees et le coût sera de 90\$ par personne.

Questions du public

Mélanie Quenneville demande où seront situés les deux tuyaux du projet de la Ferme Bock. Jean-Paul Rouleau lui répond qu'ils seront situés tout le long sur un côté et qu'ils seront parallèles.

Marie-Élaine Rouleau souligne que les bénéfices du souper de la Fondation de la réussite scolaire vont uniquement pour les écoles primaires.

Mélanie Quenneville s'enquiert auprès des agriculteurs autour d'elle s'ils sont en chicane avec elle.

Guy Lauzon mentionne qu'il a reçu la visite d'inspecteurs de l'Ordre des ingénieurs. Il relate qu'il a fait une demande auprès de Pierre Blanc pour opérer un centre de compostage. Pierre Blanc mentionne qu'actuellement, les centres de compostage sont interdits par l'actuel schéma d'aménagement, mais seront permis lors de la mise en vigueur du nouveau.

Alain Mantha évoque le fait que n'étant pas citoyen de la municipalité, Guy Lauzon n'a pas droit de parole.

Danielle Mantha s'informe à savoir s'il sera nécessaire d'obtenir des plans préparés par un ingénieur pour l'installation des ponceaux. Monsieur le maire lui répond que le coût étant inférieur à 3 000\$, ce ne sera pas nécessaire. Elle demande quels sont les travaux qui les nécessitent et dont le coût ne peut excéder 1 000\$. Pierre Blanc lui répond que ce sont les travaux d'aqueduc, de filtration, etc.

Marie-Élaine Rouleau demande pourquoi un centre de compostage et où sera-t-il situé? Monsieur le maire lui répond que d'ici 2020, toutes les municipalités devront se doter d'un système de compostage. Ce sera le ministère de l'Environnement qui, à la fin, déterminera les conditions d'utilisation et de gestion.

De plus, Madame Rouleau demande si c'est une entreprise privée ou un particulier qui en sera le promoteur. Monsieur Lauzon mentionne que c'est son entreprise, F.G.C. Lauzon.

Danielle Mantha demande si les patates pourront être compostées. Monsieur le maire lui répond que cela prend 4-5 ans pour obtenir un bon compost de patates.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
2015-05#17

Il est proposé par Krystelle Dagenais
Et résolu,

Que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

Chantal Delisle
Directrice générale

Daniel Bock, maire